

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 15 JANVIER 2018**

Excusés :

- M. FUMOUX Philippe, pouvoir à Mme CHERVIN Stéphanie
- M. VALERO Cyril, pouvoir à Mme AUBIN Nicole.

Absente :

- Mme MERLE Valérie.

Fabienne BOUILLET et Jeannot GANTHER, excusés de la question numéro 1 à la question numéro 6, ont représenté la commune à l'assemblée générale de l'ACAPLA et sont arrivés à la question numéro 7.

Monsieur le Maire rend compte de la décision prise dans le cadre de ses délégations depuis le Conseil Municipal du 19 décembre 2017 :

- Le marché de location et de vérification des extincteurs a été attribué à l'entreprise Protection Incendie Bourbonnaise pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2018 et pour un montant annuel de 1 494,20 € HT.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

1/ Étude préalable à la restauration de l'orgue de l'église – Demande de subvention à la DRAC.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la DRAC, sollicitant une aide de 50% sur une dépense de 8 760 € HT, pour réaliser l'étude préalable à la restauration de l'orgue de l'église, classé Monument Historique.

2/ Appel à candidature du département – Reconquête des centres-bourgs.

L'assemblée délibérante autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à déposer un dossier d'appel à projet Reconquête des Centres-Bourgs visant à financer des études concernant l'habitat, les activités commerciales et services au public, les espaces et équipements publics (permettant le développement numérique), la mobilité et ses infrastructures.

3/ Travaux sur la Voirie Communale – Programme 2018 – Demande de subvention au Département.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dépôt de la demande de subvention auprès du Département pour les travaux à réaliser sur la voirie communale d'un montant de 140 000 € HT.

4/ Travaux de réfection de la façade et des volets de la Mairie – Demandes de subventions à l'État et au Département.

L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité le plan de financement présenté pour les travaux de réfection de la façade et des volets de la Mairie. Sur un montant total de travaux de 61 710 € HT, il sera demandé un financement à l'État au titre de la DETR (35%) et au Département de l'Allier (30%) au titre du dispositif de soutien aux travaux sur le bâti.

5/ SDE 03 – Approbation des programmes de travaux et des plans de financement :

Le changement des foyers d'Éclairage Public à forte puissance devant le collège, avenue Pasteur et avenue Charles de Gaulle est approuvé à l'unanimité, les dépenses seront étalées sur 5 ans.

6/ Renouvellement du Système de contrôle-commande de la station d'épuration – Délégation de maîtrise d'ouvrage au SIVOM Vallée de la Besbre.

À l'unanimité l'assemblée délibérante accepte de déléguer au SIVOM la maîtrise d'ouvrage pour les études et travaux relatifs au renouvellement de système de contrôle-commande de la station d'épuration de Lubillet. Une convention sera signée par Monsieur le Maire et les élus représentant la commune auprès du SIVOM suivront ce dossier.

7/ Travaux en régie 2017.

L'état récapitulatif des travaux en régie est adopté à l'unanimité.

Il comprend :

- des aménagements de la salle de la Grenette pour un total de 4 692,56 €
- des travaux salle Bellevue pour un total de 2 552,51 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15 .

Fait à LAPALISSE, le vendredi 19 janvier 2018  
Le Maire,

